

{ Plaisirs d'habiter !

Le magazine des locataires d'Archipel habitat

Archipel
habitat
OPH DE RENNES METROPOLE



OCTOBRE 2024 #56

LE DOSSIER

LES TRAVAUX À LA RELOCATION

7



Zoom

**CLEUNAY,
DES MOSAÏQUES
AU GRAND BLEU**

12

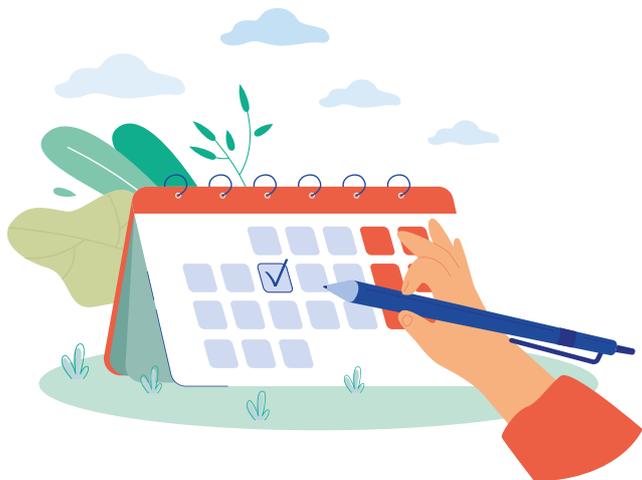


Métier à la Une

**LA NOUVELLE
RÉGIE**

13

Pourquoi je reçois des courriers de relance pour le paiement du loyer alors que je viens juste de le régler ?



Si votre loyer n'a pas été payé avant le 8 du mois et que vous n'êtes pas en prélèvement automatique, vous recevrez d'abord un SMS de rappel. Ensuite, un courrier de relance sera envoyé automatiquement le 10 du mois. Si vous recevez une lettre de relance alors que vous avez déjà payé, il est probable que votre paiement ait été effectué après le 10, et que le courrier se soit croisé avec votre règlement.

Pour éviter de recevoir des courriers de relance, vous pouvez payer avant le 8 de chaque mois ou opter pour le prélèvement automatique. Pour ce faire, faites une demande auprès de la chargée de prévention des impayés de votre agence. Plusieurs dates de prélèvement sont proposées : le 2, le 5, le 8, le 10, le 12 ou le 15 de chaque mois.

On vous répond !

**VOUS SOUHAITEZ NOUS
POSER VOS QUESTIONS :
RDV SUR [ARCHIPEL-HABITAT.FR](https://www.archipel-habitat.fr)**

Puis-je utiliser un chèque énergie pour régler les charges facturées par Archipel habitat ?

OUI, VOUS POUVEZ UTILISER UN CHÈQUE ÉNERGIE POUR RÉGLER LES CHARGES LOCATIVES, MAIS CELA NE CONCERNE QUE LES FRAIS D'ÉNERGIE DANS LES IMMEUBLES COLLECTIFS. CELA INCLUT LES COÛTS LIÉS AU CHAUFFAGE COLLECTIF, À L'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES, OU AU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS COMMUNS.



Je crée mon entreprise. La CCI me demande l'autorisation du bailleur pour domicilier mon entreprise dans mon logement. Que dois-je faire ?

L'exercice d'une activité professionnelle est autorisé dans une partie d'un logement, sous certaines conditions. Cette activité doit être exclusivement exercée par les occupants du logement et ne doit ni accueillir de clientèle, ni nécessiter de stockage de marchandises. Vous pouvez faire figurer le nom de l'entreprise sur votre boîte aux lettres, car il s'agit uniquement de la domiciliation du siège social de votre entreprise.

Pour obtenir l'autorisation, il est conseillé de faire votre demande une à deux semaines à l'avance. Vous pouvez retirer le document nécessaire auprès du siège d'Archipel habitat et le transmettre une fois complété.



Vos contacts utiles

Agence Ouest

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 33 90 87

N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Agence Sud

4 PLACE DU BANAT
35200 RENNES
TÉL. 02 99 32 38 15

N° URGENCE : 06 60 56 81 73

Agence Nord et Centre

11A PLACE DU GROS CHÊNE
35700 RENNES
TÉL. 02 99 87 00 87

N° URGENCE : 06 60 56 80 61

Agence Pays de Rennes

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 22 32 75

N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Siège

ARCHIPEL HABITAT
3 PLACE DE LA COMMUNAUTÉ
CS 40805
35208 RENNES CEDEX 2
TÉL. 02 99 22 26 00

www.archipel-habitat.fr

Le numéro d'Archipel habitat Urgences est à votre disposition 365 jours/365. Il est à utiliser uniquement en cas de problème majeur, d'ordre technique, survenant en dehors des heures d'ouverture d'agence, dans votre logement ou dans votre immeuble. À la réception de l'appel, l'agent de proximité d'astreinte vous propose une assistance par téléphone et, en cas de besoin, prévient une entreprise d'astreinte pour intervenir. Ce service ne couvre que les problèmes techniques, inutile donc de l'utiliser pour d'autres situations. En cas d'incendie ou de fuite de gaz : il faut d'abord prévenir les pompiers par le 18 ou 112 puis contacter le numéro d'Archipel habitat.

Plaisirs d'habiter N°56 | Octobre 2024 | Directeur de la publication : Antoine Rousseau | Rédacteur en chef : Yane Omnès | Rédaction : Arnaud Guillou | Conception et réalisation : Gulfstream Communication | Crédit photos : Gwenaél Saliou, Quinze Architecture | Tirage : 17 000 exemplaires | Impression : Calligraphy Print.



1

RÉGIE DANS
DE NOUVEAUX
BÂTIMENTS

9

MENUISIERS
SUR LES TRAVAUX
DE RELOCATION



La priorité d'Archipel habitat a toujours été de proposer un logement au plus grand nombre.

Entre le départ d'anciens locataires et la venue de nouveaux arrivants, dans le cadre d'un parcours locatif ou une demande d'habitat social, nos logements peuvent nécessiter des travaux de remise en état. C'est une phase normale, mais nous souhaitons qu'elle soit la plus courte possible, afin de permettre à tous de bénéficier le plus rapidement possible d'un toit.

Archipel habitat s'efforce de réduire ce délai, en améliorant en permanence la qualité de ses services : c'est le cas avec notre régie, toujours très réactive et que nous mobilisons dès lors que les travaux ne sont pas trop importants. La régie est encore plus près du terrain depuis son emménagement dans ses nouveaux locaux au Blosne. Nos entreprises prestataires sont aussi sensibilisées à ce que les délais entre deux locataires soient les plus courts possible.

Par définition cela ne peut pas se faire sans l'implication de chacun dans l'entretien et la veille quotidienne sur son logement.



Antoine Rousseau,
Directeur général d'Archipel habitat

C'ÉTAIT HIER



_ CHANTEPIE

La Fête des voisins sous le soleil !

Les habitants des 8 et 10 mail Félix Leclerc ont profité d'une journée ensoleillée pour célébrer la Fête des voisins. Cet événement a offert aux enfants de nombreuses activités en plein air, telles qu'un stand de maquillage, un bac à sable et des jeux en bois. « *Cette Fête des voisins est la dernière pour mon confrère et moi-même* », confie Pascal Delaire, agent de proximité d'Archipel habitat. Très impliqués dans ce projet depuis 2017, ils partiront tous deux à la retraite l'année prochaine.

Vous souhaitez organiser un repas entre voisins ?

Rendez-vous page 14 pour trouver
toutes les informations nécessaires



_ QUARTIER COLOMBIER

Une fête collective entre voisins

Début juillet, les habitants des 17, 19 et 21 boulevard du Colombier se sont réunis dans l'espace vert du square pour célébrer l'été, lors d'une fête organisée par Archipel habitat en partenariat avec l'association La Tour d'Auvergne.

« *Les locataires et leurs enfants nous rejoignent pour prendre le goûter. Nous avons installé des jeux, du tir à l'arc, et bien d'autres activités* », explique Mohamed Abbas, l'agent de proximité du site.

« *Il est important que chacun puisse s'identifier, car je suis là pour eux : que ce soit pour une perte de clés, un trouble de voisinage ou simplement pour échanger un bonjour !* »

Depuis son arrivée, il y a un an, Mohamed a réorganisé la gestion des conteneurs de déchets pour améliorer le confort des habitants qui, de leur côté, veillent désormais davantage à la propreté des lieux.



Pour contacter votre agent de proximité, consultez le panneau d'affichage dans le hall de votre immeuble, où son numéro de téléphone est indiqué.



C'EST POUR AUJOURD'HUI



_ QUARTIER LE BLOSNE

La nouvelle régie

Que ce soit pour la remise en état des logements après le départ d'un locataire ou pour des interventions d'urgence, telles que l'ouverture de portes ou la sécurisation de lieux, vous pouvez compter sur notre régie. « *Nous venons d'emménager au 18 boulevard du Portugal, dans un bâtiment tout neuf, mieux adapté à nos besoins* », explique Fabrice Coadic, responsable du service. Précédemment basés à la Motte Brûlon, les agents bénéficient désormais d'une meilleure proximité avec le siège et la rocade de Rennes, facilitant ainsi leurs interventions sur l'ensemble des communes couvertes.

**45 COMMUNES
DESSERVIES
PAR LA RÉGIE**

_ QUARTIER CENTRE

Mieux se connaître

C'est une petite dalle, en haut d'un escalier récemment mis à neuf, au centre d'une copropriété et de logements sociaux, entre le boulevard de Chézy et la rue de Dinan.

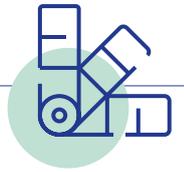
Cet après-midi, les voisins se retrouvent autour des gâteaux et boissons offerts par Archipel habitat. Géraldine Letort, de l'association du Jeu de Paume à Rennes, a apporté des jeux pour divertir les enfants. C'est une excellente opportunité pour elle de se présenter aux locataires en quête d'activités dans le quartier. « *Nos locaux, que nous partageons avec une crèche, sont situés au 12, rue Saint-Louis à Rennes, près de la place Sainte-Anne. Nous invitons les habitants à découvrir et participer à nos activités : yoga, sophrologie, aquarelle, théâtre, chorale. Nous sommes ouverts à tous les habitants, quel que soit leur âge !* »



DÉCOUVREZ
TOUTES LES
ACTIVITÉS
PROPOSÉES

Association Jeu de Paume :
02 21 02 22 40

C'EST POUR DEMAIN



_ QUARTIER CLEUNAY

Les locataires décorent le Grand Bleu

Alors que les travaux de réhabilitation se poursuivent, les habitants de cet immeuble emblématique d'Archipel habitat ont souhaité participer à sa décoration future. Sous l'impulsion de Funda Tokaç et des membres de l'association Maksim'Art, ils ont investi le nouveau Bâtiment à Modeler (BAM) au 2 rue André Trasbot à Cleunay. Dans ce lieu de découverte et d'échanges, une salle leur est spécialement réservée pour la création de quatre grandes mosaïques, qui seront installées dans les halls du Grand Bleu.

« Chacun peut amener un vieux bol, une assiette ébréchée pour produire les petites pièces de couleurs nécessaires aux mosaïques, explique Funda. Ainsi, chaque jour, en passant devant ces œuvres dans leur immeuble, les locataires pourront voir un peu d'eux-mêmes dans ce travail ! »



EN SAVOIR PLUS
SUR LES ACTIONS
MAKSIM'ART

_ ORGÈRES, MORDELLES, LE VERGER,
CESSON-SÉVIGNÉ

Livraisons neuves en vue

De nombreux logements HLM neufs seront livrés dans les semaines à venir dans diverses communes de la métropole rennaise. À Orgères, « La Faïne » accueillera 31 ménages. À Mordelles, «Le Clos Carré» verra l'arrivée de 17 nouveaux locataires. La commune de Le Verger proposera « Les Chênes », avec 10 appartements neufs, tandis que « Le Mikado » à Cesson-Sévigné offrira 11 nouveaux logements.



Mikado à Cesson-Sévigné – Quinze Architecture



L'ESSENTIEL

1380

C'EST LE NOMBRE DE
LOGEMENTS AYANT BÉNÉFICIÉ
DE TRAVAUX À LA RELOCATION
EN 2023

LA RÉGIE

Service interne, il intervient
sur certains quartiers prioritaires
pour faciliter les travaux.

**“ ENTRETENIR
LES LOGEMENTS,
C'EST FAIRE DURER
LEURS
ÉQUIPEMENTS ”**



Réduire le délai des travaux

Archipel habitat s'engage à fournir un logement en état de bon fonctionnement pour l'arrivée de chaque nouveau locataire. Cet engagement implique souvent des travaux de remise en état après le départ du précédent résident, afin de garantir le confort des futurs occupants. Nos équipes mettent tout en œuvre pour respecter cet engagement.

Cependant, la durée des travaux peut être considérablement réduite si les logements sont rendus propres et bien entretenus.

C'est pourquoi nous vous proposons une visite conseil préparatoire, avant l'état des lieux de sortie, pour vous accompagner dans cette démarche.



La visite conseil

Vous souhaitez quitter votre logement ? Après avoir donné votre préavis, vous serez sollicité par Archipel habitat pour bénéficier d'une visite conseil.

Réalisée en présence d'un technicien d'agence, cette visite vous aide à préparer l'état des lieux de sortie.

« J'invite tous les locataires à accepter cette proposition, souligne Romain Chantrel, de l'agence Nord et Centre. Lors de notre visite, qui dure environ une heure, nous faisons un tour global du logement sans nous attarder sur les détails. Ensemble, nous dressons la liste des petits travaux de réparation et de nettoyage attendus par Archipel habitat. L'objectif est d'éviter une facturation supplémentaire pour le locataire et de limiter les travaux nécessaires à la relocation. Cela nous permet de gagner du temps afin qu'un futur locataire puisse bénéficier rapidement d'un nouveau logement. »



Comment rendre son logement ?

Pour rendre votre logement en bon état, voici les principales consignes à suivre :

- ✓ **Le logement doit être vide :**
 - Aucun effet personnel ne doit rester, comme les rideaux de douche.
 - Les cuisines aménagées ou les placards fixés au mur doivent être démontés et évacués.
- ✓ **Les fenêtres doivent être propres :**
 - Les vitres doivent être nettoyées.
 - Les encadrements doivent être dépoussiérés.
- ✓ **Le sol :**
 - Doit être lavé et rincé.
- ✓ **La cuisine :**
 - Les murs, la ventilation et les sols doivent être dégraissés.
- ✓ **Les radiateurs, plinthes et tuyauteries :**
 - Doivent être dépoussiérés.
- ✓ **Les réparations à la charge des locataires doivent être réalisées.**



Les informations proposées

« Je suis là pour préciser ce que nous attendons des locataires concernant la remise en état de leur logement, mais aussi pour les rassurer, précise Romain Chantrel. Je peux clarifier ce qui constitue une usure normale ou anormale de certains éléments, conseiller sur les produits les plus adaptés pour les murs peints ou tapissés, et fournir des méthodes simples de nettoyage. »

Entretien son logement au quotidien

Pour faciliter la restitution de votre logement, nous vous conseillons de l'entretenir régulièrement. Archipel Habitat a conçu un guide pratique pour vous accompagner dans cette démarche.



ACCÉDEZ AU
GUIDE PRATIQUE



Les travaux à la relocation

Le budget investi pour chaque logement à la relocation permet d'assurer au nouveau locataire un lieu de vie propre, fonctionnel et sécurisé. Voici les principaux aspects sur lesquels nous concentrons nos efforts :

Électricité, gaz et robinetterie

Les installations sont systématiquement vérifiées pour répondre aux normes de sécurité. Les joints des douches, cuisines et baignoires sont remplacés si nécessaire pour prévenir les fuites, et le pommeau de douche est changé en cas de besoin.

Menuiseries

Les portes et fenêtres sont inspectées et remises en état. Si des composants sont défectueux, ils sont remplacés afin de garantir une fermeture correcte et sécurisée.

Sanitaires

L'abattant des toilettes est systématiquement remplacé.

Éclairage

De nouvelles appliques peuvent être installées si nécessaire pour améliorer la luminosité.

La régie interne

Elle intervient dans certains quartiers prioritaires, lors des travaux à la relocation. Fabrice Coadic, responsable de la régie, explique : « *Nous veillons au bon fonctionnement du logement. Nous réalisons le détalonnage et une mise en jeu des portes, lubrifions toutes les menuiseries et remplaçons la serrurerie si nécessaire.* »

Nous vérifions également les ventilations, changeons l'abattant des toilettes et effectuons des travaux à la demande. »

Ce protocole, en place depuis 7 ans, a permis de réduire significativement les réclamations des locataires à leur arrivée dans le logement.



Fabrice Coadic,
responsable de la régie
d'Archipel habitat



Notre budget étant limité, nous priorisons les pièces d'eau, qui doivent être saines, et les pièces à vivre, là où les locataires reçoivent leurs visiteurs. Il est essentiel que chaque locataire entretienne son logement au quotidien pour faciliter sa reprise le jour où il changera d'occupant. 🎵

Astuces



Pensez au rideau de douche !

Sans rideau de douche, l'eau peut s'écouler sur le sol, créant rapidement des dégâts et de l'humidité. Ces problèmes peuvent entraîner des travaux lourds pour réparer le sol, allongeant les délais d'intervention et pénalisant les locataires suivants.

Changez les joints des éviers

Grâce à votre contrat d'entretien, vous pouvez demander au prestataire de remplacer les joints des éviers chaque année, sans frais. Cette mesure préventive améliore votre confort et prévient des réparations coûteuses entre deux locations.

**CNL****Crise du logement : il faut préparer la contre-offensive !**

Les loyers augmentent, mais pas les revenus. Le gouvernement laisse entendre que nous, les locataires HLM, sommes plein aux as et possédons quelques résidences secondaires ici et là. Il faut que cette mascarade cesse et que le gouvernement arrête de démanteler la politique publique du logement social et taxe les vrais profiteurs de cette situation : les agences, les promoteurs immobiliers et les riches multi-proprétaires.



Virginie MAURON
02 99 22 20 50
Cnl35malmoie@orange.fr

**DAL 35**

Si, dans notre domaine, nous devons nous réjouir de la démission des ministres, c'est surtout parce que le ministre du Logement était le pire depuis des décennies ! On s'alarme beaucoup sur la crise du logement, mais on parle rarement du logement social, et surtout des pauvres promoteurs. Les ponctions de l'État dans les organismes HLM ne permettent plus d'investir autant qu'auparavant. La politique d'austérité et de guerre contre les pauvres va persister, voire se renforcer. Soyons prêts, avec le DAL, à réagir aux prochains mauvais coups !



Michel GUÉRIN
06 70 54 72 05
dal35@droitaulogement.org
dal35.free.fr

Parole aux associations de locataires

**CLCV**

En Ile-et-Vilaine, les organismes HLM et les associations de locataires ont signé une charte qui définit : les règles en matière d'état des lieux, le pré-état des lieux, le coût éventuel des travaux à la charge du locataire, le droit à la personnalisation des logements par les locataires, ainsi que les abattements liés à la vétusté qui sont pris en compte et déduits du coût dans l'indemnisation des travaux dus par les locataires. Ces abattements sont appliqués en fonction de la durée d'occupation du logement et de la date de la dernière réfection effectuée par l'organisme.



Contactez la CLCV pour vous informer de vos droits.

Gervais PINEL
02 99 14 23 23
rennes@clcv.org
rennes.clcv.org

**Indecosa**

Indecosa CGT 35 est heureuse de vous annoncer la sortie de son journal à destination des locataires. Il sera distribué dans les quartiers à partir du mois d'octobre.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez y accéder directement avec ce QR code :



Pascal BORNAIS
02 99 79 44 47
indecosa35@orange.fr



LES TRAVAUX PRÉVUS PAR ARCHIPEL HABITAT

Découvrez les projets en cours et à venir dans vos quartiers et communes jusqu'au premier trimestre 2025 !



ENTRETIEN ET TRAVAUX

● CONTRÔLE D'ACCÈS ET PARTIES COMMUNES

- Remplacement du contrôle d'accès : 5 rue Louis Guilloux, 2 à 4 bis rue de Lorient
- Remplacement du contrôle d'accès : 6 et 8 rue Georges Lechartier
- Remplacement du contrôle d'accès : rue Ange Blaize/Ginguené
- Remplacement du contrôle d'accès : rue de la Chalotais/rue P. Duparc
- Mise en sécurité électrique des logements et des parties communes : rue René Pléven
- Mise en sécurité électrique des logements et des parties communes : André Récipon/Kéranflech
- Fermeture de la cage d'escalier : 33 bd F. Mitterrand (Corps-Nuds)
- Rénovation des parties communes : 15 rue Parcheminerie

● RAVALEMENT ET FAÇADES

- Ravalement des façades et remplacement des bardages en pignon : Villejean B - Artois/Churchill/Flandre
- Ravalement des façades : 27 et 29 rue Aurélie Nemours
- Ravalement des façades : 14/16 rue Victor Janton

● RÉHABILITATION ET ISOLATION

- Réhabilitation thermique (ITE, MEX, chauffage...) : 7 et 9 rue du Recteur Paul Henry
- Etanchéité et isolation toiture terrasse : 1/3/5 rue O. de Gouge - 20 av de Cucillé
- Rénovation des colonnes verticales d'eau usées : Villejean E et C (Anjou/Angoumois/Béarn et Picardie/Maine/Winston Churchill)

● AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

- Aménagement terrasse RdC : Square Pedro Florès
- Remplacement des sols et des kitchenettes de l'ensemble des studios : 4 bd de Verdun
- Remplacement d'éviers et création de douches dans les petits logements : 19 à 31 rue des Genêts (Mordeilles)
- Remplacement des équipements sanitaires : 8 Square Yves Lemoine
- Fermeture de la cage d'escalier : 33 bd F. Mitterrand (Corps-Nuds)

● PORTES, BOX ET GARDE-CORPS

- Remplacement des portes de box : Boulevard du Colombier
- Remplacement des garde-corps : 20 et 22 rue Papu

{ GUIDE PRATIQUE : LES VISITES DES TECHNICIENS }

Entretien annuel des chaudières, de la robinetterie, désinsectisation : pourquoi est-il important de laisser entrer ces techniciens chez vous ?

Chaque année, vous bénéficiez des contrats d'entretien négociés par Archipel Habitat. Sans frais supplémentaires, des rendez-vous avec des techniciens vous sont proposés.

1 LA CHAUDIÈRE

La visite est obligatoire et permet :

- de la nettoyer
- d'éviter qu'elle ne tombe en panne
- de vérifier la sécurité de son fonctionnement (contrôle des émissions de monoxyde de carbone)
- et surtout de limiter la consommation de gaz et de **réduire votre facture.**

2 LA ROBINETTERIE

La visite du technicien permet :

- de vérifier l'état des joints
- d'**éviter une surconsommation d'eau** (une fuite de chasse d'eau peut entraîner une forte dépense)
- de prévenir les dégâts des eaux et les pertes de temps associées (visites des experts, réparations...)



3 LA DÉSINFECTION - DÉSINSECTISATION - DÉRATISATION :

En cas de rats, cafards ou punaises de lits, dans l'immeuble, chez vous ou chez un voisin :

La décontamination ne se limite souvent pas au seul logement infecté, mais s'étend aux logements de tout le palier, pour éviter le déplacement des animaux.

LE RENDEZ-VOUS

Vous recevez un courrier pour vous informer du passage du technicien.

Vérifiez la date de passage.
Si vous n'êtes pas disponible,
contactez l'entreprise pour
convenir d'un autre rendez-vous.

Bon à savoir

Les techniciens qui interviennent portent une tenue spécifique. Si vous souhaitez être encore plus rassuré, vous pouvez leur demander leur carte professionnelle.



UNE SEMAINE AVEC JUAN TIENNOT

MENUISIER POLYVALENT À LA RÉGIE

Archipel habitat dispose d'une régie interne, responsable des interventions d'urgence et de travaux à la relocation, entre autres. Cette semaine, nous suivons Juan pour découvrir l'importance de ce service réactif, récemment installé dans son nouveau bâtiment au 12 boulevard du Portugal.

Lundi après-midi

À L'Hermitage, une habitante d'un de nos logements n'arrive plus à ouvrir sa boîte aux lettres. Elle prévient l'agence, qui missionne Juan pour régler le problème. Il se rend sur place et remplace la serrure défectueuse.

La locataire est ravie !



**J'interviens
chaque jour
pour garantir
confort et sécurité
aux locataires
d'Archipel Habitat.**



Mardi

Avenue de Pologne, à Rennes. Une porte de box vient d'être découverte abîmée par une voiture. Juan, accompagné de plusieurs collègues, se rend sur place pour retirer l'ancienne tôle et prendre les mesures nécessaires. De retour à l'atelier, il découpe des planches en bois sur mesure, qu'il installe provisoirement pour sécuriser le box. Une entreprise interviendra ensuite pour poser une nouvelle porte.

Vendredi

Son planning prévoit plusieurs interventions sur des logements à la relocation. Aujourd'hui, il se rend à Maurepas. Dans ces appartements bientôt reloués, il entretient portes et fenêtres, vérifie les systèmes de ventilation pour assurer le confort des futurs locataires. Parfois, avec son collègue plombier, il installe l'évacuation de la future machine à laver à côté du meuble évier et rend le tablier de la baignoire démontable pour faciliter les interventions éventuelles.



COMMENT ORGANISE-T-ON UN ÉVÉNEMENT ENTRE LOCATAIRES ?

1

Le besoin de se rencontrer

Que vous soyez seul ou entre amis, vous avez peut-être remarqué que les relations entre voisins pourraient être améliorées si davantage de locataires se connaissaient. Cela pourrait simplifier la gestion des petits soucis, comme le bruit, et rompre l'isolement de certains habitants.

2

Inventer un événement

Les idées ne manquent pas : organiser un repas dans une salle commune ou dans le hall, installer une boîte à livres au pied d'un immeuble, créer un jardin collectif pour cultiver fruits et légumes ensemble... Les possibilités sont nombreuses !

3

Comment commencer ?

Vous avez besoin d'aide et vous vous posez des questions : par où commencer ? Qui contacter ? Quel sera le coût ? La première étape consiste à contacter votre agent de proximité pour lui partager votre idée.

4

Archipel habitat est là pour vous aider

Votre agent de proximité vous guidera pour développer votre idée : vous mettre en relation avec d'autres locataires, mettre à disposition une salle... De son côté, il va contacter Manon Lebon-Zerna, coordonnatrice de l'animation sociale. Elle pourra proposer un renfort méthodologique ou financier pour concrétiser votre projet.

5

L'événement est lancé !

Archipel habitat vous aidera à le faire connaître, à inviter des voisins et à le médiatiser s'il le faut. Lors de l'événement ou de son inauguration, un salarié d'Archipel habitat sera présent pour vous soutenir.



Le saviez-vous ?

Au cours des six premiers mois de l'année 2024, 67 actions d'animation ont été réalisées auprès des locataires d'Archipel habitat, dont certaines initiées par les habitants :

27

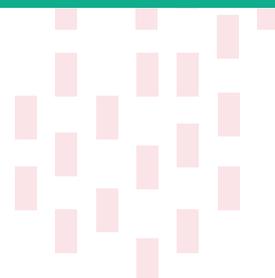
animations « aller vers » : café du facteur, café en bas des tours, etc.

15

temps conviviaux : fêtes de voisinage, repas entre locataires, etc.

25

animations culturelles (fresques à Maurepas, projets au Grand Bleu à Cleunay, etc.)

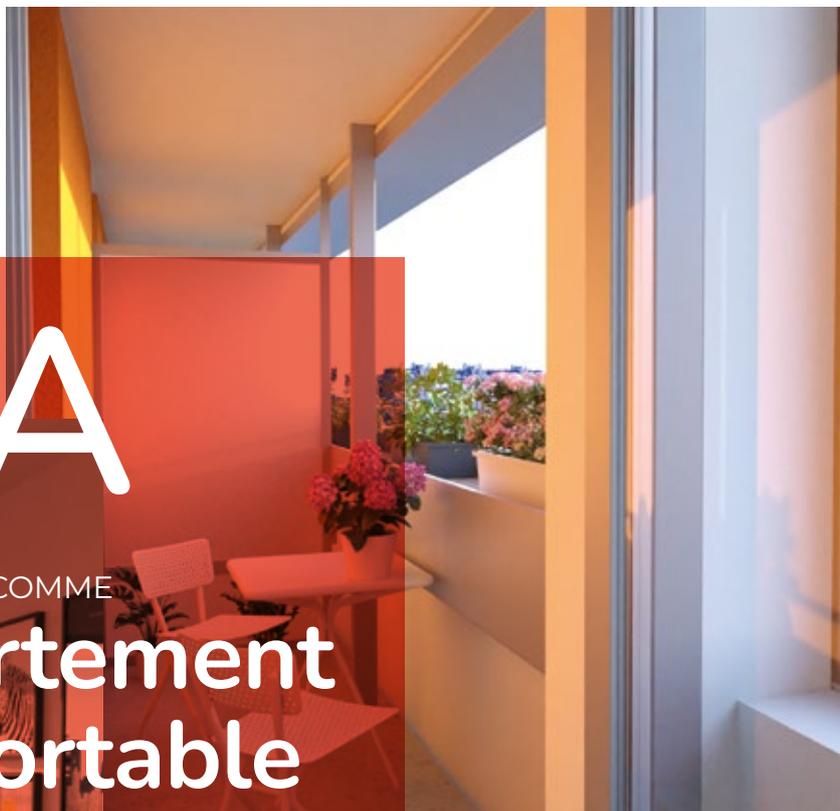


26
BONNES
RAISONS DE
(RE)DÉCOUVRIR
MAUREPAS
2016-2026

A

COMME

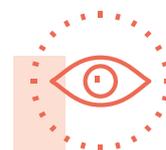
appartement
confortable
et lumineux



QUARTIER MAUREPAS - RENNES
21 APPARTEMENTS, DU T2 AU T4
à partir de 89 500 €

Au coeur d'un quartier en plein renouveau,
devenez propriétaire à un coût accessible
et en toute sécurité grâce au bail réel
solidaire (BRS).

Renseignements et réservations :
www.archipel-habitat.fr



DÉCOUVRIR
LE PROJET
EN 3D EN
SCANNANT
LE QR CODE



Archipel
habitat
OPH DE RENNES METROPOLE

DONNER DU SENS
AU MOT LOGER



LOUISE BENASSEUR ET LES CAFÉS PAPOTAGES ENTRE AMIES

Dans son logement, au cœur du quartier Italie à Rennes, Louise reçoit ses copines chaque mercredi matin autour d'un café. Leur objectif : trouver ensemble des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent.

Louise a récemment reçu le trophée Tapis rouge de la solidarité, décerné par le Département d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec TVR et Ouest-France en mai dernier. Cette distinction reconnaît l'engagement de cette femme, qui préfère toutefois rester discrète.



Il y a toujours des solutions, et nous pouvons les trouver ensemble.



Échanger pour comprendre

« Beaucoup de gens se sentent perdus face à un problème : ils ne savent pas comment le résoudre. Ils pensent qu'ils n'ont pas de pouvoir, qu'ils sont petits et pauvres et qu'on ne les écouterait pas. Je ne pense pas que ce soit le cas. Il y a toujours des solutions, et nous pouvons les trouver ensemble. »

Depuis 35 ans, c'est le discours que tient Louise auprès de ses amies. Le mercredi matin, lorsqu'une discussion s'engage autour du café sur des sujets tels que les loyers, un problème de compteur d'eau ou un souci de voisinage, cette retraitée de 76 ans intervient : « D'expérience, habitante de longue date du quartier, je sais qu'il y a des personnes et des structures dédiées à chaque problème. Il faut aller les voir pour comprendre et agir. »

Une énergie à transmettre

Son engagement a commencé à l'école de ses enfants : « Je n'osais pas m'impliquer en tant que parent d'élève. Puis je me suis dit que je n'étais pas plus bête qu'une autre. J'ai commencé à assister aux réunions, puis à l'organisation de la fête des écoles. J'ai trouvé ça motivant et j'ai continué. »

Aujourd'hui, Louise est impliquée dans plusieurs associations et transmet sa fibre à ses petits-enfants. Elle a encouragé sa petite fille à se faire élire au conseil de classe : « Je lui ai dit : tu ne seras pas déçue, tu verras comment les enseignants discutent entre eux, c'est important de comprendre. Elle l'a fait et, finalement, elle est ravie de cette expérience. Au début, elle avait peur. J'avais fait pareil avec sa mère. »

Son conseil : elle invite les habitants à se regrouper pour discuter et être plus forts.